

**COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE  
DU 15 OCTOBRE 2010**

Suite au boycott du CTPD du 13 Octobre, celui-ci a été reporté au 15 Octobre 2010.  
Au début de ce CTPD, FO a lu une déclaration liminaire que nous avons diffusée.

**- SITUATION DES EFFECTIFS ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

**FO DGFIP 93** ainsi que les autres organisations syndicales ont alerté la direction sur les conséquences dramatiques des suppressions d'emploi dans le département.

Les agents ont de plus en plus de mal à accomplir leur missions et à prendre leurs congés.

Dans ces conditions, les objectifs entraînent une pression sur les agents et cadres de plus en plus élevée.

Après une période d'échanges où les différents syndicats sont intervenus, la direction a indiqué que la politique d'objectifs serait maintenue mais qu'à l'avenir, elle ne devrait plus être le seul outil de management.

**FO DGFIP** réclame des effectifs suffisants pour les missions que les agents ont à effectuer. Cependant, la direction esquivé et n'apporte aucune solution concrète à ce mal-être grandissant dans les structures.

Après 1h30 de débat, la CGT suivie pas le SNUI a décidé de quitter le CTPD.

**FO DGFIP** est resté dans l'intérêt des agents puisque les points à l'ordre du jour concernaient certains d'entre eux (la mise en place du SIP de Montreuil et les modifications des horaires variables pour plusieurs postes comptables).

En outre, s'agissant du 2<sup>ème</sup> CTPD (puisque le 1<sup>er</sup> CTPD du 13/10/2010 a été boycotté par l'ensemble des Organisations Syndicales –OS-), ce dernier se tenait avec ou sans les OS.

La direction aurait pu ainsi, en l'absence de toutes les OS, prendre des décisions unilatérales allant à l'encontre de l'intérêt des agents.

**- MISE EN PLACE LE 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2010 DU SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTREUIL :**

La direction a indiqué que le règlement intérieur sera soumis au prochain CTPD dès que le vote des agents aura eu lieu.

**FO DGFIP 93** suivra le choix des agents.

Une CAPL d'affectations en SIP est prévue le 4 novembre.

Suite à une question de FO sur les effectifs de l'accueil fiscal de proximité qui sera à Bagnolet, la direction a précisé qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois sur ce poste.

**FO DGFIP 93** a voté contre cette mise en place. Les SIP déjà créés ont beaucoup de difficultés pour fonctionner en raison de la pénurie des effectifs.

Les agents sont très sollicités par l'accueil et n'ont plus le temps nécessaire pour accomplir le travail de leurs services.

**- PROJET DE REORGANISATION INTERNE DU SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS D'AUBERVILLIERS :**

Il existait 5 secteurs d'assiette. Il n'en reste plus que 2 au terme d'une consultation des agents concernés. Cette solution a été trouvée pour pallier parfois à des manques d'effectifs.

**FO DGFIP 93** a voté contre car il réclame les agents nécessaires pour exercer toutes les missions.

- **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES TRESORERIES DE DRANCY IMPOT ET NEUILLY PLAISANCE**

A Drancy, au 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'ouverture au public se fera à 9h à la place de 8h30.

A Neuilly Plaisance, le poste sera désormais fermé durant la pause méridienne de 12h30 à 13h30.

Ces modifications étant pour chacune une demande des agents, **FO DGFIP 93** a voté pour.

- **MODIFICATION DES HORAIRES VARIABLES DE LA TRESORERIE DE BOBIGNY :**

Le début de la plage variable du matin est fixé à 7h45 au lieu de 8h auparavant.

Les agents ayant votés pour cela, nous avons voté pour.

- **DEMEMAGEMENT DE L'EQUIPE BUDGET- LOGISTIQUE DU SITE DE MOULIN VERS LE SITE DE SATIE :**

Ce déménagement étant une réorganisation interne, **FO DGFIP 93** s'est abstenu.

Nous avons cependant posé la question du devenir des anciens locaux.

La direction a l'intention de mettre à la place une salle de réunion à la DDFIP Moulin.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Réorganisation des services courrier à la DDFIP :**

La direction a indiqué qu'en raison du coût, elle n'avait pas reconduit le contrat qu'elle avait précédemment avec la Poste sur la tournée des sacoches et l'ensemble du courrier.

Peu à peu, **l'ensemble du département n'aura plus à affranchir l'ensemble de son courrier puisque celui-ci sera centralisé à la DDFIP.**

Un prestataire privé se déplacera progressivement dans les unités de travail pour prendre le courrier et les sacoches. L'expérimentation commence par l'arrondissement de la Recette des Finances et une partie de celui de Bobigny .

FO s'est inquiété de la sécurité du transport du courrier par une société privée.

Suite à une demande de **FO DGFIP 93**, la direction a répondu que 4 agents pour Satie sont formés à l'affranchissement du courrier et 1 agent à Moulin, et qu'à terme il était possible qu'un seul centre d'affranchissement subsiste à Moulin. Par ailleurs, il est actuellement étudié par la direction la possibilité que les agents qui exercent la fonction d'affranchissement ne fassent pas l'accueil du public, les deux tâches étant difficilement conciliables.

- **Espaces de dialogue :**

La direction a indiqué que le département était volontaire pour la création des espaces de dialogues. Ces réunions sont faites pour que les agents puissent s'exprimer sur leurs conditions de travail sans ordre du jour fixé par l'administration (**ex : souffrance au travail**).

Le bilan de ces groupes sera remonté au niveau national.

La direction regrette que le nombre d'agents volontaires soit très faible. L'appel à candidature a été faite durant l'été. **FO DGFIP 93** a aussi fait remarquer à la direction qu'en raison du nombre important de suppressions d'emplois subies quotidiennement par les agents et du stress engendré, il est difficile pour les agents de se rendre à ces réunions.

Nous lui avons suggéré de refaire un nouvel appel à candidatures en étayant davantage notamment à partir du compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion tenue le 11 octobre.

- **Implantations d'emplois :** Au 01/01/2010 : France Domaine, 4 A, 1 B et 2C

Au 01/04/2010 : 1 trésorier principal responsable du PRS

Au 01/09/2010 : 2 A (inspecteurs) au PRS et Seine Saint Denis Amendes qui seront financés par la désimplantation de 2 B

Au 01/03/2011 : 2 A (inspecteurs) financés par la désimplantation de 2 B

**FO DGFIP 93** a signalé à la direction qu'elle contestait totalement cette vision de gestion des effectifs qui consiste à ne pas créer d'emplois mais à financer l'implantation d'emplois par la désimplantation d'autres emplois.

**Vos représentants en CTPL :**

Didier DUCHESNE, Philippe MASSON, Franck ARROUES et Xavier CHATELAIN